

du secrétaire d'Etat, il y a quelque temps déjà. On aurait dû le déposer sur le bureau de la Chambre.

L'hon. M. CODERRE (secrétaire d'Etat): Je le ferai chercher dans le département.

L'hon. major général HUGHES: Le 17 courant la Chambre a ordonné le dépôt de la correspondance au sujet de l'achat de 25,000 pelles brevetées pour le ministère de la Milice, autorisé par décret du conseil en date du 4 septembre 1914. Je ne crois pas que la correspondance soit très volumineuse, et si on veut qu'elle nous serve pendant la présente session, elle devrait être déposée immédiatement.

L'hon. M. CODERRE (secrétaire d'Etat): Je déposerai tout ce qui se trouve au secrétariat d'Etat. Je me permettrai de faire observer à l'honorable député que lorsqu'un ordre de la Chambre ne concerne qu'un ministère, j'y appose simplement ma signature et je l'envoie à ce ministère. Si l'ordre dont parle mon honorable ami est venu à mon bureau, j'ai dû le signer et l'envoyer au ministère de la Milice.

M. MACLEAN (Halifax): Puis-je demander au Gouvernement de vouloir bien hâter d'une façon générale le dépôt de tous les documents demandés? J'en ai demandé moi-même plusieurs, mais n'en ai reçu aucun, et pourtant je ne crois pas que leur expédition nécessiterait beaucoup d'ouvrage. La session tire à sa fin.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Ce n'est pas sûr; le Gouvernement dépose de nouveaux projets de loi tous les jours.

M. MACLEAN (Halifax): Et je crois que le Gouvernement devrait hâter le dépôt des nombreux documents qui ont été demandés.

L'hon. sir GEORGE FOSTER (ministre du Commerce et de l'Industrie): L'honorable député n'a mentionné aucun document qu'il désire particulièrement obtenir. Il demande d'une façon générale que tous les documents dont le dépôt a été ordonné par la Chambre soient déposés aussi tôt que possible. J'appellerai aujourd'hui l'attention de mes collègues sur cette question, et je leur demanderai de faciliter le dépôt de ces documents, et tous ceux qu'il sera possible de déposer le seront.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE.

L'hon. ROBERT ROGERS (ministre des Travaux publics): Je désire appeler l'at-

tention de la Chambre sur une information publiée dans le "Toronto Globe" d'hier qui, pour le moins, me paraît très injuste. Cette note est ainsi conçue:

Prorogation prochaine afin d'étouffer les scandales.

Ottawa, 29 mars.—Le Gouvernement paraît désireux et décidé "de fermer boutique". Il propose, si la chose est possible, de hâter sans merci ce qui reste au programme et de proroger à la fin de la présente semaine. Pour cela, il faudra abandonner l'ajournement de Pâques et siéger samedi. L'avis du Gouvernement concernant l'ajournement de Pâques a été régulièrement donné, mais il a été depuis mystérieusement retiré du Feuilleton. On attache de l'importance à cette démarche qui a pour objet de proroger le Parlement le plus vite possible, parce que la prorogation mettrait fin automatiquement aux enquêtes embarrassantes du comité des comptes publics, à l'enquête spéciale sur les chaussures des soldats, et autres enquêtes d'où pourraient sortir des révélations dangereuses.

Les faits sont que le greffier de la Chambre agissant suivant la pratique ordinaire, et sans avoir reçu aucun ordre d'un membre du Gouvernement, inscrit au Feuilleton l'avis ordinaire que lorsque la Chambre lèvera sa séance aujourd'hui elle demeurera ajournée jusqu'à mardi prochain. La première nouvelle que j'ai eue que cet avis figurait au Feuilleton c'est quand les membres de la gauche en ont demandé le retrait et ont proposé que la Chambre siéger samedi ainsi que lundi et mardi de la semaine prochaine, dans l'espérance qu'il pourrait être possible de clore la session ce jour-là. Je crois qu'il était très injuste de la part du "Globe" d'ajouter ce commentaire:

On attache de l'importance à cette démarche qui a pour objet de proroger le Parlement le plus vite possible, parce que la prorogation mettrait fin automatiquement aux enquêtes embarrassantes devant le comité des comptes publics, à l'enquête spéciale sur les bottes des soldats et autres enquêtes d'où pourraient sortir des révélations dangereuses.

Je ne crois pas que le Gouvernement, soit dans cette enceinte, soit devant le comité des comptes publics ait montré aucun désir d'empêcher la preuve d'aucun fait que les honorables membres de la gauche désiraient porter à l'attention de la Chambre et du pays. Je dis que la note du "Globe" est un exposé absolument inexact des faits, car si l'avis de motion de l'ajournement de Pâques a été retiré, il l'a été à la demande des membres de l'opposition.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Je me contenterai de dire que si cette motion a été retirée à la demande des membres de la gauche, je n'en ai pas eu connaissance. L'attitude de l'opposition pendant cette session